



**Recrutez  
un INGÉNIEUR EN INFORMATIQUE  
par la voie de l'apprentissage**

CLERMONT  
AUVERGNE  
**INP** Isima  
UCA



# POURQUOI L'APPRENTISSAGE ?



Le recrutement d'un apprenti vous permet de sécuriser l'embauche de nouveaux salariés en adaptant leurs compétences à vos métiers et votre culture d'entreprise, dans le cadre de la préparation d'un diplôme d'ingénieur en Informatique reconnu par la CTI, Commission des Titres d'Ingénieur.

## COMMENT RECRUTER ?

Une entreprise qui souhaite accueillir un apprenti sur la période 2026-2029 doit compléter une fiche de poste (à télécharger sur <https://www.isima.fr/apprentissage>) puis l'envoyer à [apprentissage@isima.fr](mailto:apprentissage@isima.fr)

Les candidatures pour les futurs apprentis seront ouvertes de mi janvier 2026 à fin mars 2026. Les étudiants présélectionnés seront convoqués pour un entretien en mai 2026. En cas d'admission, commencera la phase de recherche d'une entreprise d'accueil à partir des fiches de postes reçues.

L'admission en école n'est définitive qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

**Les coûts de la formation sont financés par l'Opérateur de Compétences (OPCO) dont l'entreprise dépend.**

Aucun reste à charge ne sera demandé à l'employeur.

**Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2025, les employeurs doivent s'acquitter d'une participation forfaitaire obligatoire de 750 euros pour chaque contrat d'apprentissage visant un diplôme de niveau 6 et 7 (équivalent Bac+3 et au delà)**



# LA FORMATION

La formation est généraliste en informatique.

Un ingénieur ISIMA doit pouvoir gérer ou s'intégrer dans des projets informatiques, modéliser, concevoir et réaliser des solutions, dialoguer avec toutes les parties prenantes.

## **Le programme de formation est constitué des grandes thématiques suivantes :**

- > Développement logiciel, programmation mobile, développement web, recherche opérationnelle,
- > Architecture d'un système d'information, réseaux, bases de données,
- > Sécurité informatique,
- > Internet des Objets, cloud, intelligence artificielle,
- > Langue, sciences humaines et sociales, communication, gestion de projets.

La formation par apprentissage se différencie de celle sous statut d'étudiant par son **approche plus orientée vers la pratique** avec, par exemple, plus de projets à réaliser. Le diplôme d'ingénieur par apprentissage est identique au diplôme ingénieur sous statut étudiant.

La formation s'appuie sur notre CFA partenaire : **FORMASUP Auvergne**.

## **DURÉE - RYTHME**

La formation dure 3 ans (septembre 2026 à août 2029), de bac +3 à bac +5 et le rythme d'alternance est globalement de **4 semaines à l'ISIMA et 4 semaines en entreprise**.

Ce rythme d'alternance peut permettre à des entreprises géographiquement éloignées de l'Auvergne de recevoir et de former un apprenti de l'ISIMA.

## **INTERNATIONAL**

Une expérience à l'étranger est obligatoire pour obtenir le diplôme d'ingénieur ISIMA, conformément aux exigences de la CTI (de 9 à 12 semaines).

## **SUIVI - TUTORAT**

L'apprenti est supervisé par un maître d'apprentissage (un membre de vos équipes que vous choisirez et qui doit justifier d'une expérience professionnelle

suffisante et/ou des qualifications nécessaires pour remplir ce rôle) et d'un tuteur enseignant, choisi dans l'équipe enseignante de l'ISIMA. Un livret de l'apprenti dématérialisé et des réunions périodiques permettent un suivi adapté.

## **RÉMUNÉRATION**

Le minimum légal fixé par la loi (secteur privé) est fonction de l'âge de l'apprenti, du niveau de diplôme préparé et de la progression dans le cycle de formation.

Un simulateur est disponible à cette adresse :

**<https://www.alternance.emploi.gouv.fr>**

La période d'essai est de 45 jours de présence en entreprise (consécutifs ou non). Pendant cette période, chacun peut mettre un terme au contrat de manière unilatérale, en respectant un délai de prévenance.



# LES DÉBOUCHÉS

Tous les secteurs et toutes les entreprises sont concernés par le numérique.

**Secteurs d'activité :** sociétés de service en informatique, éditeurs de logiciel, constructeurs informatiques, conseil/sécurité, industrie, télécommunications, bancaire, aéronautique, administration publique, recherche, audiovisuel, santé...

**Type d'emplois :** développeur, architecte SI, consultant, auditeur, chef de projet informatique, ingénieur d'études, ingénieur système et sécurité, ingénieur réseaux, ingénieur recherche et développement...

# ZOOM SUR L'ISIMA



L'ISIMA, Institut Supérieur d'Informatique, de Modélisation et de leurs Applications, est une grande école publique d'ingénieurs en informatique basée à Clermont-Ferrand. Elle forme des ingénieurs sur les métiers de l'Informatique et de ses applications depuis plus de 30 ans.

Membre de Clermont Auvergne INP, l'ISIMA est habilitée par la CTI à délivrer le diplôme d'ingénieur depuis sa création en 1993.

L'ISIMA compte 2 800 diplômés et un taux moyen d'insertion professionnelle (6 mois après le diplôme) de 87% sur les trois dernières années.

# VOS CONTACTS

- ▶ **Contact pédagogique :** Michel CHEMINAT – Responsable de l'apprentissage
- ▶ **Contact administratif :** Elodie FAYE – Chargée de l'alternance
- ▶ **Contact CFA :** [contact@formasupauvergne.fr](mailto:contact@formasupauvergne.fr)

1, rue de la Chebarde  
TSA 60026 - 63178 Aubière cedex  
Tél. : 04 73 40 50 00

Mail : [apprentissage@isima.fr](mailto:apprentissage@isima.fr)  
[www.isima.fr](http://www.isima.fr)

CLERMONT  
AUVERGNE  
**INP** Isima

**Cti**  
Commission  
des titres d'ingénieur

**FSA**  
FORMASUP  
AUVERGNE